

La Fédération Nationale des CAUE
(Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) recrute

Chargé(e) de mission

Contrat à durée déterminée 12 mois, à mi-temps

Prise de fonction souhaitée au 2 mars 2020.

La FNCAUE regroupe les CAUE, des structures départementales qui couvrent la quasi-totalité du territoire national. Le CAUE est un organisme privé qui assume une mission d'intérêt public, dans le secteur du cadre de vie et du développement territorial.

Sa vocation ?

Promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Comment ?

Informers, sensibiliser, conseiller, former. Donc il ne fait pas de maîtrise d'œuvre, mais une action de production et de diffusion culturelle sur les sujets Architecture Urbanisme Environnement d'une part, et d'autre part une aide aux porteurs de projets privés et publics en amont de tout acte de bâtir ou d'aménager.

Les publics bénéficiaires des CAUE :

- les collectivités et les services de l'État,
- les professionnels privés de la construction,
- les milieux de l'enseignement,
- le grand public.

Près de 1200 professionnels (équipe pluridisciplinaire) et administrateurs œuvrent au quotidien.*

La tête de réseau, avec une équipe de 7 personnes, représente, défend les CAUE auprès des pouvoirs publics notamment, pilote des projets d'envergure nationale, apporte un service individuel aux membres et accompagne le réseau dans ses évolutions.

Ce poste s'articule autour de 3 axes

- Les partenariats : contribuer à développer et formaliser des relations avec de nouveaux interlocuteurs ou organismes nationaux, les traduire en conventions ou accords-cadres et les mettre en œuvre
- La gestion des questions techniques et juridiques émanant du réseau ou propres à la structure nationale
- Le rayonnement du réseau à travers des contributions sur des sujets d'actualité et d'envergure nationale, et tout autre moyen adapté

Activités

- Identifier et formaliser de nouveaux partenariats généralistes (associations nationales d'élus, Banque des Territoires...) utiles au réseau et servant l'intérêt public
- Produire toutes notes de synthèse, argumentaires, contributions ou supports utiles

dans la relation avec les pouvoirs publics notamment (pour des parlementaires, les grandes associations d'élus...) et valorisant les missions et actions du réseau

- Participer aux relations avec les parties prenantes des CAUE au niveau national
- Être à l'écoute des besoins du réseau et proposer les actions nécessaires dans un esprit de facilitation, de mutualisation et de progression des savoir-faire
- Assurer les réponses et les conseils au réseau à caractère juridique et technique et gérer le recours par la Fédération à des expertises extérieures
- Repérer, favoriser et mettre en œuvre toutes représentations utiles du réseau à des événements nationaux
- Tenir à jour le tableau de bord des délégations
- Participer à la veille législative
- Participer à la vie fédérale (équipe et instances statutaires)

Le(la) chargé(e) de mission sera aussi amené(e) à représenter la Fédération et à se mobiliser dans le cadre de projets pilotés par la direction et d'autres membres de l'équipe.

Une période de formation est prévue pour les sujets très spécifiques aux CAUE (taxe d'aménagement, statuts-types...)

Qualités et expériences exigées

- Grande capacité rédactionnelle
- Le sens de l'intérêt général
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Qualités relationnelles, écoute, rigueur et goût du travail en équipe
- Bonne maîtrise des outils informatiques (équipement mac)
- Au moins 5 ans d'expérience

Profil

Niveau master ou bac + 4 ou + 5 / Science Po, droit public...

Les + examinés

- Expérience dans un réseau régional ou national
- Fonction occupée en contact avec des élus
- Intérêt pour les questions d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'environnement

Salaire

Poste à mi-temps basé à Paris

Salaire mensuel à mi-temps de 1500 € brut, ajusté selon la formation, l'expérience et la convention collective nationale des CAUE

Possibilité d'évolution

A l'issue du CDD, éventualité d'une augmentation du temps de travail et d'un CDI.